

<https://enseignants.se-unsa.org/Evaluations-nationales-dans-le-premier-degre-le-SE-Unsa-interpelle-le-ministre>



Enseignants de l'Unsa

Évaluations nationales dans le premier degré : le SE-Unsa interpelle le ministre

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Cette année, aux évaluations nationales de CP et CE1 viennent s'ajouter des évaluations de rentrée en CM1. Le SE-Unsa considère que les finalités de ces protocoles chronophages doivent être interrogées. Nous avons interpellé le ministre afin que le surcroît de travail qu'ils occasionnent soit reconnu.

Un contenu qui interroge

La conception de ces évaluations nous questionne. À la suite des enquêtes effectuées auprès des enseignant-es les années précédentes, nous nous interrogeons réellement sur l'adéquation entre les contenus des exercices et les compétences des élèves.

Des modalités de passation inadaptées

De plus, les temps de passation de certains exercices semblent clairement inadaptés. Le fait même de chronométrer les sessions crée une pression qui ne peut qu'accentuer les difficultés que rencontrent les élèves ce qui pénalise d'autant plus les plus fragiles. Il est aussi à noter que les seuils de réussite qui permettent de situer les élèves à besoins particuliers, « fragiles » et ceux en réussite n'ont pas été définis à l'avance pour les évaluations de CM1, ce qui nous laisse craindre une possible manipulation des résultats.

Une surcharge de travail qui appelle une compensation

Notre nouveau ministre souhaite que le travail des enseignant-es soit reconnu, il faudrait également reconnaître leur expertise pédagogique. En imposant ainsi de manière descendante ces longues sessions d'évaluation décrochées des progressions de nos collègues, le ministère crée une surcharge de travail.

L'appropriation du protocole, la correction des exercices et la saisie des résultats doivent être reconnues par une compensation horaire. C'est avec cet objectif que nous avons écrit au ministre ([lire notre courrier](#)).

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, les enseignant-es ont parfaitement la capacité de concevoir des évaluations diagnostiques et d'organiser des modalités de passation adaptées à leurs élèves afin de connaître leurs besoins et de construire des contenus d'enseignement appropriés. Afin de redonner du sens à notre travail, le ministère doit passer de la parole aux actes et redonner aux enseignant-es toute la latitude nécessaire à l'exercice de leur liberté pédagogique.

Nous regrettons le maintien de ce dispositif qui n'est qu'un outil de communication pour la politique gouvernementale et qui ne sert ni la réussite des élèves ni la pratique des enseignant-es.